

Plan de développement européen (PDE)

Partie « Citoyenneté européenne »

Le collège Rosa Parks souligne la nécessité d'encourager l'application du socle commun auprès des élèves de la fin du cycle 3 (6^e) jusqu'à la fin du cycle 4 (3^e) qui permet de développer des compétences utiles pour leur réussite scolaire et leur orientation professionnelle, tout en permettant de faire vivre les valeurs citoyennes de l'établissement, de l'Etat et de l'Union Européenne.

Pour devenir des adultes intégrés à la vie active et des citoyens accomplis, les adolescents devront avoir à leur actif un large éventail de compétences clés pour s'adapter avec souplesse à un monde évoluant rapidement et caractérisé par un degré d'interconnexion élevé. Il s'agit donc pour eux de s'adapter avec souplesse aux changements de nos sociétés en maîtrisant des connaissances, des aptitudes et attitudes appropriées dans les dimensions citoyennes suivantes : la communication, les droits, la sensibilité, l'empathie, l'expression personnelle et collective, la curiosité culturelle et l'engagement.

Pour cela :

- Le collège Rosa Parks soutient, développe et met en œuvre des politiques éducatives qui se formalisent par des projets. Ceux-ci doivent être autant que possible interdisciplinaires, avec pour objectif de permettre aux élèves de collaborer et de tirer des enseignements les uns des autres et d'une discipline à l'autre pour mieux s'ouvrir sur le monde.
- Le collège Rosa Parks favorise la convergence du travail de tous les membres de l'équipe éducative en matière d'éducation à la citoyenneté européenne en invitant ceux qui le souhaitent à prendre place dans une dynamique collective. Il valorise les actions et encourage l'émergence de pratiques innovantes en facilitant leur communication auprès des partenaires de l'établissement. Il vise à améliorer la compréhension mutuelle en permettant la mobilité des élèves et des encadrants dans les échanges entre établissements scolaires européens.
- Le collège Rosa Parks contribue à promouvoir l'assimilation de valeurs sociales et civiques essentielles au « bien vivre ensemble » telles que l'engagement citoyen, l'égalité, la tolérance des opinions et le respect de la diversité sociale et culturelle. Le rôle de l'établissement dans le renforcement de la cohésion sociale, tant à l'échelle locale que globale par le biais de ses partenariats en France et en Europe, réside en ce qu'elle prépare des adolescents à leurs futures vies professionnelles et citoyennes, ici ou ailleurs.

la cohérence du plan de développement européen dans son axe citoyen est garantie par l'existence de liens étroits avec le projet d'établissement, la tradition d'apprentissage par les pairs quel que soit la diversité des profils des élèves et l'échange de bonnes pratiques pédagogiques issues de précédents projets Erasmus+.